

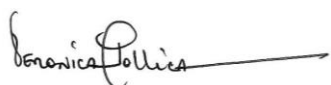
Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Modification PPVL-22-04-01 modifiant le Projet particulier PPVL-22-04 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 6 logements au 960, boulevard La Fayette (lot 2 630 923) (district de Saint-Charles)	6 juin 2023 15 juin 2023

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 15 juin 2023.



Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil